

## **DISCOURS DU PRESIDENT DE L'AFERA, M. JOSEPH HAULE, A LA REUNION DE L'AGEPAR TENUE LE 23 FEVRIER 2006 A BAMAKO AU MALI.**

Excellence, Monsieur le ministre de l'Equipeement et des Transports de la République du Mali,  
Monsieur le président de l'AGEPAR,  
Monsieur le président du Comité d'organisation du Mali,  
Messieurs les administrateurs des agences routières africaines et Messieurs les directeurs des routes,  
Messieurs les représentants des fonds routiers africains,  
Partenaires de développement,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole devant cette auguste assemblée de l'Association des gestionnaires et partenaires africains de la route (AGEPAR) qui se tient ce 23 février 2006 à Bamako au Mali, au nom de l'Association des fonds d'entretien routier africains (AFERA).

L'échange d'invitations aux réunions organisées par l'AFERA et l'AGEPAR est désormais une tradition entre ces deux organismes, qui vise le partage d'expériences en matière de gestion et de financement des routes africaines. C'est la première fois que je prends part à vos assises en qualité de président de l'AFERA. Permettez-moi, en conséquence, de remercier le président de l'AGEPAR de nous y avoir conviés, moi, le Comité exécutif de l'AFERA ainsi que le président du fonds routier de Tanzanie, M. Philippe Magani. J'aimerais également exprimer mes remerciements pour l'excellente qualité de l'hospitalité qui nous a été offerte depuis notre arrivée dans cette charmante capitale.

Excellence, Monsieur le ministre de l'Equipeement et des Transports,  
Monsieur le président de l'AGEPAR,  
Mesdames et Messieurs,

Les relations entre les deux entités que sont l'AGEPAR et l'AFERA sont d'ordre naturel. En effet, l'une représente les organismes chargés de l'exécution des travaux routiers, tandis que l'autre s'occupe de l'approvisionnement et de la gestion des fonds affectés à ces travaux. D'où l'importance pour ces deux associations de travailler en collaboration, en vue non seulement de partager leurs expériences, mais aussi de s'assurer que les routes africaines bénéficient des meilleurs moyens de protection possibles, pour le bien de nos économies si largement tributaires des transports routiers. Les thèmes du séminaire technique de ces assises, intitulés « L'état des réformes institutionnelles dans le secteur des transports au cours des quinze dernières années » et « Les DTAO pour les marchés de travaux d'entretien routier à obligation des résultats » sont particulièrement opportuns, tant il est vrai que nous ne voulons pas uniquement évaluer le chemin parcouru, mais également trouver les meilleurs moyens d'entretenir nos routes de manière efficiente. Les résultats issus du second thème en particulier devraient nous permettre de maximiser nos efforts en matière d'entretien routier afin d'améliorer le rendement de nos économies.

La 4<sup>ème</sup> réunion annuelle de l'AFERA qui s'est tenue récemment à Arusha en Tanzanie a enregistré la participation de délégués venus de 29 pays d'Afrique subsaharienne. Au cours des travaux qui se sont déroulés du 7 au 9 novembre 2005, les participants ont abordé un certain nombre de questions relatives à la gestion des fonds routiers. Les thèmes de ce

séminaire étaient intitulés « Les mécanismes de collecte des recettes des fonds routiers » et « Les négociations liées à l'élargissement des tarifs routiers », l'objectif visé étant la recherche des voies et moyens permettant d'améliorer les dispositifs de financement de l'entretien des réseaux routiers.

La création de fonds routiers avait pour but de fournir des financements durables pour l'entretien routier et à ce jour, des progrès considérables ont été réalisés, dont ceux que je cite ici en toute fierté, à savoir :

- La mise en place d'un cadre réglementaire pour vingt-cinq fonds routiers en Afrique subsaharienne.
- L'accroissement remarquable des financements disponibles pour l'entretien routier.
- La stabilité et la régularité de la circulation des fonds.
- La nette amélioration des conditions de gestion des réseaux routiers.
- La forte représentation du secteur privé au sein des Conseils routiers.
- L'amélioration des mécanismes de transparence grâce aux audits techniques et financiers externes des fonds routiers.
- La création d'un environnement propice (paiement rapide des factures, etc.) au développement d'entreprises locales de travaux publics, qui favorise la création d'emplois, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

Excellence,

Monsieur le président de l'AGEPAR,

Les activités liées à la mise en place de fonds routiers et celles relatives à la création d'agences routières se déroulent pratiquement au même moment, mais elles n'évoluent pas au même rythme. La gestion harmonieuse des agences routières exige la mise à disposition d'une ressource importante, en l'occurrence, un dispositif de financements adéquats. Une agence routière, fût-elle dotée de toute l'expertise et de l'outillage nécessaires à la gestion d'un réseau routier ne saurait atteindre des performances élevées en l'absence de fonds. La mise en place de mécanismes de financements adéquats et durables constitue un défi majeur pour nos pays. D'autres questions interpellent en conséquence les responsables d'agences routières, dont :

- la surcharge sur nos routes ;
- la non-exécution des travaux d'entretien ;
- la sécurité routière ;
- l'amélioration des performances de nos entrepreneurs et consultants ;
- le nombre réduit de routes revêtues ;
- les actes de vandalisme perpétrés sur les équipements routiers par les usagers de la route.

Ces difficultés auxquelles sont confrontés les responsables d'agences routières compromettent sérieusement la réalisation des objectifs visés par la mise en place des fonds routiers. D'où la nécessité pour les responsables d'agences routières et les gestionnaires de fonds routiers de reconnaître l'importance d'œuvrer en collaboration en vue de l'amélioration de la gestion des réseaux routiers de nos pays, qui contribuent largement à la croissance de nos économies. En fin de compte, les populations de notre continent désirent, pour le moins, disposer de bons réseaux routiers. Et il est de notre devoir de répondre aux attentes de nos populations.

Excellence,

Mesdames et Messieurs,

Après ces quelques observations, permettez-moi de souhaiter à l'AGEPAR un bon déroulement des travaux ainsi qu'une longue et heureuse coopération avec l'AFERA pour les nombreuses années à venir.

Je vous remercie de votre aimable attention.

JOSEPH HAULE,

PRESIDENT DE L'AFERA

DIRECTEUR GENERAL DU FONDS ROUTIER ET MEMBRE DU CONSEIL DU FONDS  
ROUTIER DE TANZANIE .